

**ENTRETIEN AVEC JULIE D'ANDURAIN -
LES 100 ANS DES ACCORDS SYKES-PICOT (MAI 1916-MAI 2016)
Julie d'Andurain - 21/04/2016**

Julie d'Andurain, agrégée et docteur en histoire, est chargée de cours en histoire du monde arabe à Paris-Sorbonne/ Centre Roland-Mousnier (UMR 8596 du CNRS), et est directrice des Études du bureau Recherche du CDEF/DREX (Ecole Militaire).

Elle a publié :

Le Général Gouraud, un colonial dans la Grande Guerre, thèse sous la direction du professeur Jacques Frémeaux, Paris-Sorbonne, octobre 2009.

Imaginer l'Empire. Colonialisme et impérialisme français. Le "parti colonial" en pensée et en action (Ellipses, 2016).

En collaboration avec Colette Zytnicki, *Le monde colonial et la Grande Guerre*, Revue française d'histoire d'outre-mer, à paraître en juillet 2016.

En collaboration avec Cloé Drieu et Leyla Dakhli, *L'Empire ottoman et la Grande Guerre*, Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée, à paraître en octobre 2016.

« Négociateur en Syrie en 1920 : Gouraud et Fayçal avant la bataille de Damas », dans Emmanuel Vivet (dir.) *Négociations d'hier, leçons pour aujourd'hui*, Paris, Larcier, 2014, p. 225-238.

Qui étaient François Georges-Picot et Mark Sykes, les signataires des accords ?

La famille de François Georges-Picot s'appelle Picot avant de devenir la famille Georges-Picot, du nom du fondateur de la dynastie. La famille est très proche du « parti colonial », sur lequel je reviendrai, mais également du ministère des Affaires étrangères, et est donc pour partie liée au monde du commerce, et pour partie à la diplomatie. Cela explique que François Georges-Picot (1870-1951), décide à un moment de faire carrière dans le monde des ambassades. A la suite de son poste à Rio de Janeiro, il est ainsi affecté en Syrie le 31 janvier 1914, en charge du consulat général de Beyrouth. Ce poste marque ainsi sa première découverte de la Syrie. Il est détaché au Caire en novembre au début du conflit, et il commence alors à s'intéresser à l'ensemble de la zone. Il est nécessaire de rappeler que les décisions qui sont prises par François Georges-Picot pendant la guerre sont signées par lui, mais ne sont pas dirigées ni pensées par lui, mais par d'autres individus. François Georges-Picot joue cependant un rôle, que l'on connaîtra par la suite par les critiques que feront ses successeurs, notamment Robert de Caix, adjoint civil du général Gouraud après 1920. Celui-ci considère par exemple que François Georges-Picot était trop arabophile, et que certains éléments de cette arabophilie sont visibles dans les accords Sykes-Picot.

En réalité, il est intéressant de remarquer que la rencontre entre François Georges-Picot et Mark Sykes, est celle de deux hommes, dont l'un est considéré comme trop arabophile pour les Français, et l'autre francophile. Mark Sykes était sans doute l'un des seuls Britanniques du Foreign Office et du lobby colonial britannique à pouvoir s'entendre, à cette date, avec les Français.

Ces accords sont donc la marque d'un lien entre les Français et les Britanniques sur une zone sur laquelle il n'était pas évident qu'ils puissent s'entendre, les deux pays étant en réalité en situation de très grande rivalité.

Quant à Mark Sykes (1879-1919), il est le fils d'un lord britannique baptisé selon le rite catholique à l'âge de 3 ans. Grand voyageur, il est un spécialiste du monde oriental, beaucoup plus que ne l'est François Georges-Picot. Il est un très bon connaisseur des problématiques locales, proche de Thomas E. Lawrence (i.e. Lawrence d'Arabie) dont il partage les idées. Il considère en effet qu'il faut faire une place à la famille hachémite du Chérif de La Mecque.

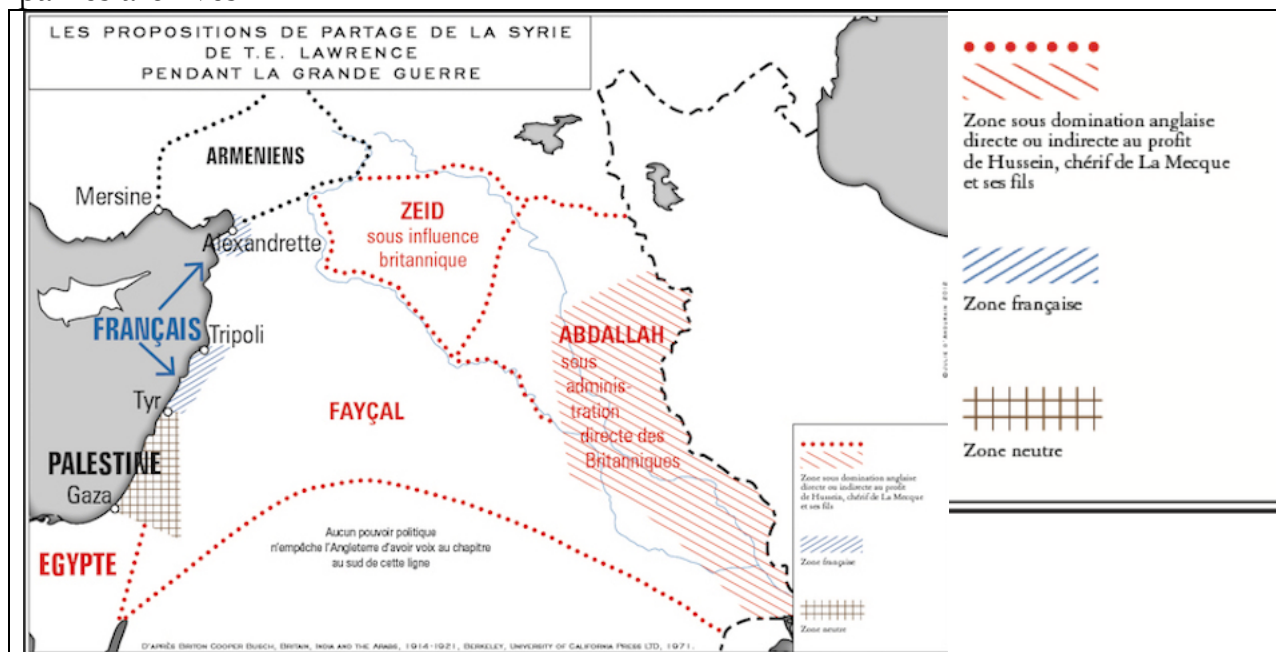
En quoi consistent les accords Sykes-Picot ?

Les accords Sykes-Picot constituent un compromis entre alliés : les Britanniques, les Français, les Russes mais aussi, on l'oublie trop souvent, la prise en compte de la volonté des Hachémites. C'est pour cette raison que lorsque l'on dit aujourd'hui que ces accords sont la marque d'un découpage occidental, ce n'est pas tout à fait conforme à la réalité historique ; c'est aussi un découpage arabe au sens où la famille hachémite l'a désiré et l'a souhaité, avant que le projet ne lui échappe. Quand on regarde une carte et le découpage originel qui avait été prévu, on constate que dès le début, il est question de trouver une place aux quatre fils de Hussein (Ali, Abdallah, Fayçal et Zeid). Ali doit conserver l'héritage du père, c'est-à-dire les villes saintes et le Hedjaz ; Abdallah la région autour de Bagdad, Fayçal le désert hors la Syrie littorale et on prévoit de laisser à Zeid le nord de la Mésopotamie entre les deux fleuves, le Tigre et l'Euphrate.

Initialement effectué et proposé par Lawrence d'Arabie, ce découpage sert en fait de matrice initiale à la réflexion cartographique qui sous-tend les accords Sykes-Picot. On trouve d'ailleurs dans le tracé de 1916 les éléments de cette répartition quadripartite qui couvre l'ensemble de la zone arabo-musulmane (Machreck et péninsule arabique). Le découpage porte donc bien en lui un substrat arabe, et c'est au moins autant dans les divisions arabes (opposition des Séoud aux Hachémites) que dans la lutte contre l'occupant mandataire ensuite qu'il faut chercher la contestation ultérieure des accords Sykes-Picot. En rivalité avec les Hachémites, Ibn Séoud est l'un des premiers à trouver matière à les contester, estimant que le point faible des accords Sykes-Picot porte sur La Mecque, Médine et l'ensemble de la Péninsule arabique, espaces qu'il cherche aussitôt à récupérer, tout repoussant les Hachémites vers le Nord. Une partition entre les Hachémites au nord et les Séoud au sud est déjà alors en gestation.

Ainsi, quand l'État islamique affirme aujourd'hui vouloir dissoudre les frontières d'autrefois, au motif qu'elles auraient été créées par les Occidentaux - Sykes et Picot -,

l'EI fait une erreur d'analyse. Il s'agit là d'un raccourci de l'histoire qui n'est pas attesté par les archives.



Quels étaient les objectifs du « parti colonial » français et du lobby colonial britannique ?

Le lobby colonial britannique est plus complexe que le « parti colonial » français, car il est divisé entre le groupe du Caire, le groupe indien et celui de Londres. De plus, pendant la Première Guerre mondiale, ce lobby du Caire, tête de pont de la colonisation de l'Afrique, est en opposition avec la Navy, dirigée en 1915 par le premier Lord de l'Amirauté Churchill. En lançant cette opération sur Gallipoli, il détourne les officiers du Caire de leurs problématiques africaines et terrestres pour leur demander d'accompagner la Navy. Mais les deux groupes n'ont pas les mêmes objectifs.

Une vaste reconsidération géostratégique est à l'œuvre durant la période de la guerre au sein de tous ces lobbys, à cause essentiellement de la prise en compte de la protection à accorder à Suez. Dès le début du conflit en effet, les Britanniques craignent que les Turcs ne fassent descendre des troupes le long du littoral syrien jusqu'en Egypte pour venir s'emparer du canal de Suez. Ce scénario serait en effet catastrophique pour les Britanniques car cela fermerait la route des Indes. Ils vont donc essayer de trouver des alliés et de renforcer les alliances signées avant la guerre (accord naval de 1912 sur un partage des tâches en Méditerranée).

Grâce à son ancrage littoral en Syrie, la France permet en principe d'éviter une offensive trop vaste sur l'Egypte. Mais cela ne suffit bientôt plus. L'Egypte est donc déclarée protectorat britannique tandis que l'opération des Dardanelles est préparée. L'opération de Gallipoli a pour objectif de passer les détroits pour aller à

Constantinople et contraindre les Turcs à se soumettre. Classique dans la culture maritime britannique, cette opération de contournement se passe pourtant mal d'emblée. Elle génère une vive tension entre Français et Britanniques, car ces derniers conçoivent seuls le projet. Les Français « se raccrochent » aux décisions britanniques, en ayant le sentiment de devoir en faire partie car le projet concerne, entre autres, la Syrie et le Liban, territoires sur lesquels les Français ont la prétention d'exercer un rôle de protection des chrétiens d'Orient. L'enjeu étant d'importance à la fois pour les Français sur cette région turco-syrienne, et à la fois pour les Britanniques sur la région du canal, l'intérêt géostratégique de la région s'en trouve renforcé. A partir de ce moment-là, des propositions de partage des zones d'influence sont évoquées, sans qu'il soit question d'installation territoriale. Les accords Sykes-Picot marquent donc un pas supplémentaire, car les zones d'influence sont déjà délimitées avant 1914. A partir de 1915, elles deviennent des buts de guerre : la notion de zones d'influence est ainsi dépassée ; elle passe désormais à celle des territoires que l'on va obtenir et se partager, en cas de victoire. Ces accords sont rendus nécessaires par le lancement de la Révolte arabe, par les promesses faites à Hussein et à son fils Fayçal de participer la guerre pour lutter contre les Turcs. C'est en effet un élément qui rentre en ligne de compte : que va-t-on donner à Hussein et à Fayçal en échange de leur implication dans le conflit ?

Ces accords sont donc le reflet d'intérêts convergents : des besoins stratégiques et tactiques ; des besoins de guerre qui sont tout à fait classiques ; des déterminations à prévoir en cas de sortie de guerre. Il suffit de reprendre les travaux de Georges-Henri Soutou sur les buts de guerre pour voir qu'ils se révèlent partout très tôt (dès 1915). Ces accords sont donc naturellement fondés sur les zones d'influence préalablement déterminées.

Quels sont alors les enjeux territoriaux des Français et des Britanniques ? Quelles ont été les évolutions territoriales lors des négociations ?

L'essentiel des négociations vont porter d'abord sur le littoral syrien et sur la définition de ce qu'est la « Grande-Syrie ». C'est bien à travers cette définition liminaire que se dessine ensuite en creux le reste du Moyen-Orient. Dès le départ, la question des *hinterlands* (c'est-à-dire le désert) se pose, mais elle est rapidement évacuée, car elle n'intéresse pas ou peu les Occidentaux, le pétrole n'étant pas encore au cœur des préoccupations. Ces accords s'intéressent donc bien davantage aux points d'appuis qui sont aussi les ports : Beyrouth, Le Caire, Alexandrie, Bagdad (de ce point de vue, cette position est très traditionnelle et s'ancre dans les traditions diplomatiques du XIXe siècle). Ainsi, dans un premier temps, les villes intérieures, dont Damas, même si elle est la capitale des Omeyyades, ne sont perçues que comme secondaires. En filigrane pourtant, c'est bien la question du canal de Suez qui oriente toute la réflexion. Il suffit de regarder les cartes et de lire les textes qui se trouvent dans les archives, pour comprendre ce qu'est la « Grande-Syrie ».

Pour les Français, cette « Grande-Syrie » est d'abord une Syrie littorale, d'une largeur d'environ 50 à 150 km à l'intérieur des terres, intégrant à peine Damas, mais prenant en compte la totalité de la Cilicie au nord, peuplée de chrétiens, et la Palestine, au sud, pour Jérusalem. Cette « Grande-Syrie » est défendue et réclamée par le lobby colonial, qui après s'être beaucoup divisé entre 1905 et 1912 sur la façon d'border la question religieuse s'est résolu à ne pas exporter son anticléricalisme. Poussé par des missionnaires et par des intérêts financiers, le lobby colonial français estime peu avant la guerre que Jérusalem et la Palestine doivent rester dans l'escarcelle française. Il en va de même du Liban où se trouve une forte communauté maronite.

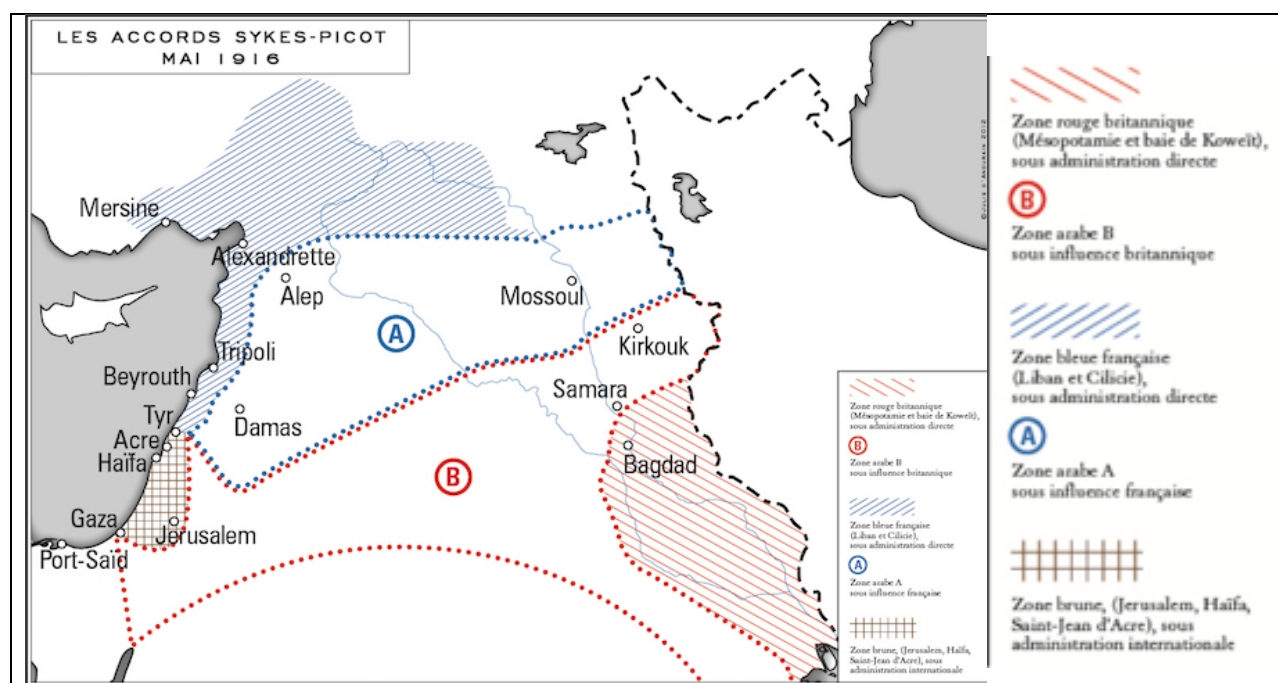
Cependant, côté britannique, les impératifs géostratégiques liés au canal de Suez s'accommodent mal du regain d'intérêt des Français pour la ville sainte de Jérusalem. La Palestine constituant d'un point de vue géographique le flanc droit du canal de Suez, celui-ci étant le maillon faible de la défense des Anglais, il faut pouvoir s'y implanter durablement. En outre, il apparaît assez clairement – notamment au moment de la campagne des Dardanelles – que les Anglais ne font pas vraiment confiance aux Français pour protéger l'ensemble de la Méditerranée orientale ; ils manifestent bientôt le souhait de renégocier les accords maritimes de 1912 pour implanter davantage de navires battant pavillon britannique. Ces accords donnaient à la France le devoir de protéger les côtes orientales pendant que la Navy s'occupait de l'Atlantique, mais la renégociation leur permet de pouvoir revenir en Méditerranée orientale, non seulement en mer, mais également de mettre des hommes à terre. Il s'agit ainsi pour les Britanniques de trouver les arguments pour se positionner dans cette zone afin de protéger le canal de Suez, et donc la route des Indes et de l'Empire. Les demandes britanniques sur la Palestine se faisant de plus en plus insistantes, les Français réclament un autre territoire en compensation. Ce faisant le tracé de la « Grande-Syrie » se modifie : les Français perdent la Palestine mais récupèrent une partie de l'intérieur des terres, une partie de l'*hinterland*. Le pourtour du Moyen-Orient actuel se met donc ainsi en place à ce moment là.

Sur quels territoires portent finalement les accords signés en mai 1916 ?

Outre la Palestine, les deux territoires qui se trouvent au cœur des discussions sont la Syrie pour les Français et le Chatt al-Arab pour les Britanniques. L'ensemble est donc pensé dans une grande cohérence avec les besoins du moment, avec le temps de guerre. Autrement dit, les accords Sykes-Picot n'auraient en effet certainement pas pu exister en temps de paix, même s'ils constituaient sans doute un rêve pour bon nombre de colonialistes. La guerre accélère de façon tout à fait notable un processus de partage qui se serait fait certainement sans les Occidentaux s'il n'y avait pas eu le conflit mondial. Mais avec les accords de mai 1916, du fait de la puissance des lobbys, on se retrouve bien dans une configuration coloniale. Les accords de mai 1916 sont au Moyen-Orient ce que la conférence de Berlin de 1885 a été à l'Afrique.

Le choix de l'organisation administrative, sous forme de mandat, est faite ensuite dans un second temps. Il n'est pas pensé formellement dans les accords Sykes-Picot. La

notion de mandat est apportée à la fin de la guerre par un général sud-africain, le général Smuts. Sa position s'enracine car elle correspond largement à l'idéal wilsonien qui souhaite trouver une forme de tutelle qui n'en soit pas une. En réalité, quoique les autorités mandataires aient réellement cherché à mettre en place un nouveau système, les procédures ressemblent fort au système du protectorat. C'est bien d'ailleurs là une des analyses des édiles locaux qui, se sentant prêts à passer à la construction d'un système démocratique (organisation constitutionnelle sur un modèle occidental) refusent bientôt le système des mandats (proclamation de Fayçal comme roi de Syrie en mars 1920 par exemple). Ces oppositions multiples, les hésitations sur les contours des frontières accélèrent le raidissement entre les autorités mandataires et les populations locales.



En quoi ces accords participent-ils aux négociations de l'après-guerre ?

Le mandat est un système impensé, ou mal pensé. Sa principale fragilité réside dans le fait que son financement n'a pas été envisagé. Les officiers, civils et militaires, chargés de mettre en place les mandats, savent que c'est une tutelle plus légère que le protectorat, qu'il faut accompagner ces pays vers l'indépendance, mais ils ne savent pas comment le faire.

Ils vont donc dans un premier temps réutiliser les méthodes qu'ils connaissent, et du côté français en tout les cas, il s'agit de faire respecter l'ordre. Ils le demandent en particulier à Fayçal qui souhaite mettre en place un royaume arabe. Or Fayçal est vite débordé par des éléments extrémistes, et n'a pas autorité sur les bandes. Cela débouche sur la bataille de Khan Meysaloun (juillet 1920), au cours de laquelle Fayçal

est battu par le général Gouraud. Fayçal est alors « exfiltré » de Syrie par les Britanniques qui le placent sur le trône d'Irak.

Se pose aussi en Syrie le difficile problème de l'organisation d'un système politique viable qui passe par la mise au point d'accords entre les différentes communautés. Les Français n'y arrivent pas, pour plusieurs raisons. Les communautés elles-mêmes ne veulent s'entendre les unes avec les autres. Elles ne souhaitent pas établir un financement commun qui profiterait à l'ensemble de la fédération pensée et souhaitée par les Français. En particulier Alep – ville riche – ne veut pas financer Damas, les Libanais de la même façon ne veulent pas collaborer avec Alep et Damas. Ces tensions entre les différents groupes n'arrivent pas à être résolues par les Français.

L'élément tout à fait central qui manque – et qui aurait très certainement permis aux Français de s'imposer et de mettre de l'ordre – c'est l'argent. En effet, sur fonds de sortie de guerre et de démobilisations, le général Gouraud et son adjoint civil Robert de Caix, décident de promouvoir des édiles locaux, des « conseillers locaux », qu'ils trouvent parmi les élites libanaise et syrienne. Ce système leur est en partie imposé par la volonté de la France de remettre en ordre ses finances et de réduire ses budgets. Elle refuse donc de financer les salaires de ces conseillers locaux ; elle mégote également beaucoup sur le paiement des conseillers français installés de façon provisoire. Enfin Gouraud se trouve en concurrence avec d'autres territoires coloniaux qui absorbent les meilleurs officiers, les plus compétents, en particulier le Maroc de Lyautéy. Robert de Caix qui cherche à mettre en place un système fédéral déplore que la Syrie soit traitée comme la « Cendrillon des entreprises d'outre-mer » (1921).

Faute d'être rétribuées par la France, les élites locales se détournent de la puissance mandataire estimant qu'elles sont à même de gérer les communautés comme elles l'ont toujours fait. La Fédération de Syrie telle que le général Gouraud l'avait pensée – et au sein de laquelle d'ailleurs le Liban se trouvait intégré – lui échappe, le Liban étant le premier « État » à s'en libérer. Lorsque Gouraud quitte la Syrie en 1923, en estimant que la France n'a pas donné l'argent permettant d'agir, le système a déjà implosé ; on se retrouve déjà dans un système communautaire qui pousse l'autorité mandataire à recourir à l'administration directe pour faire « tenir » le pays. C'est à partir de ce moment que les Alaouites commencent à investir le milieu militaire (via des grades subalternes) et se donnent la possibilité de devenir ce qu'ils sont aujourd'hui.

Les Français avaient pensé à mettre en place un système hybride, à la fois jacobin et centré sur la personne du haut-commissaire français tout en étant fédéral et décentralisé prenant en compte les communautés. Le choix était astucieux ; il correspondait en tous les cas aux cultures de l'ensemble des parties prenantes. Mais même si les réalisations sur le plan des infrastructures ont été importantes, la mise en place d'un tel système politique a finalement échoué faute d'avoir été financé.

Pour quelles raisons ces accords ont-ils été remis en cause en juin 2014 par l'EI ?

L'État islamique remet tout cela en cause aujourd'hui. Sa position consistant à dénoncer les accords Sykes-Picot comme un accord occidental et colonialiste est un peu facile. Cela participe d'une propagande anti-occidentale quelque peu ridicule et sans réel fondement. Mais ceux qui ne s'y trompent pas, ce sont les bien les héritiers de Fayçal et d'Ibn Séoud, qui sont encore aujourd'hui les alliés des Occidentaux. Ces deux grandes familles ont fini par accepter, et ce, depuis longtemps, les frontières du Moyen-Orient dressées par Mark Sykes et François Georges-Picot.

Ils savent en effet très bien que la volonté de l'EI de renégocier ces accords est un prétexte pour se débarrasser d'eux, et pour mettre la main sur les richesses du Moyen-Orient. Dans son combat actuel, l'EI lutte officiellement contre la modernité incarnée par l'Occident. Officieusement, son combat est pourtant bien une lutte arabe pour tenter de « redistribuer des cartes » qui ont été données en 1916 à deux grandes familles, les Hachémites et les Séoud.